

**M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je suis extrêmement satisfait de constater ce soir la présence de tant de députés de Colombie-Britannique des deux côtés de la Chambre. Ils ont raison d'être ici, parce que la Colombie-Britannique a été dotée d'un cadre géographique extrêmement pittoresque, l'un des plus beaux du monde. Si cet environnement n'est pas protégé par une législation adéquate, c'est nous qui y perdrons le plus. C'est donc à nous qu'il revient d'exposer nos idées sur ce bill avec le plus d'énergie.

Ceux qui pensent que ce bill s'occupe de la protection de l'environnement feraient bien de le relire. Ils constateront qu'il lui manque un tas de choses pour être à peine efficace. Faisons un retour en arrière. Le 15 avril 1970, le premier ministre (M. Trudeau) déclarait à Toronto, au cours d'une allocution prononcée devant la presse canadienne:

Si la nature fait partie de notre héritage, et si le Canada a pour mesure la qualité de la vie offerte à ses citoyens, il faudra intervenir au besoin pour protéger ces deux ressources. Il faudra protéger la fraîcheur de l'air; la pureté de l'eau, l'intégrité de notre faune. Au besoin, il faudra prendre la tête d'un mouvement mondial à cet égard et tenir bon malgré les clameurs des intérêts contraires.

Après quatre ans de beaux discours, que nous présente le gouvernement? Un lion édenté, un tigre de papier. Comment ce bill concrétise-t-il les propos tenus par le premier ministre, le leader du gouvernement qui le parait? A mon avis, c'est un chef-d'œuvre d'hypocrisie, qui témoigne mal de l'intelligence et de la droiture du premier ministre, et à plus forte raison de celles du ministre qui se dit ministre de l'Environnement (M<sup>me</sup> Sauvé). Et cela pour bien des raisons. Le député de la Colombie-Britannique devrait écouter chaque mot. Comment a-t-il pu siéger au caucus et laisser présenter le bill à la Chambre dans cet état, je ne le saurais jamais.

Voyons maintenant les sanctions ou plutôt l'absence de sanctions prévues dans le projet de loi. La peine maximale est de \$10,000. Cette somme ne suffirait même pas à payer les avocats qui défendront la cause devant le tribunal, même pas à réparer les dommages causés à l'environnement ou à trouver une solution au problème. Il serait plus économique de polluer le cours d'eau ou le lac que de verser les \$10,000, à condition de réunir les renseignements nécessaires pour mener à bien une accusation et des poursuites. Je n'ai jamais vu auparavant un projet de loi qui, comme il est écrit au paragraphe 8(6), page 12, ligne 4, fixe un délai d'un an. C'est le fait qu'il faut pour réunir les renseignements après qu'une accusation a été portée. Il faudrait tout ce temps pour tenter une poursuite, sans parler de réunir les renseignements. Le délai minimum devrait être de deux ans. La chose a déjà été faite à une autre occasion.

Le bill est loin d'être une mesure rigoureuse. Quoi qu'en dise le ministre, le bill ne veut rien dire. En fait, il déprécie le ministre, son ministère et le gouvernement qui l'a présenté. Quand le ministre a présenté le bill, je me suis dit qu'elle était nouvellement entrée au cabinet et qu'elle n'était en fonction que depuis quelques mois seulement.

**Mme Sauvé:** Depuis des années.

**M. Wenman:** D'accord, une année. J'ai cru que c'était peut-être trop tôt pour s'attendre à ce qu'elle nous fasse une déclaration philosophique, une déclaration qui visait loin, une déclaration propre à donner une orientation et de l'initiative à son ministère. Peut-être est-ce trop tôt. Sans doute qu'elle y repensera et qu'elle finira par faire des déclarations grandiloquentes comme celles que le premier

### Santé et environnement

ministre nous a faites il y a quatre ans et qu'on n'a plus entendues depuis. Peut-être qu'elle paraphrasera des écrivains canadiens comme Roderick-Haig-Brown qui, parlant des cours d'eau et des eaux, a écrit:

A river is water in its loveliest form; rivers have life and sound and movement and infinity of variation. Rivers are veins of the earth through which the lifeblood returns to the heart.

Le ministre doit avoir ce genre de sentiment pour l'environnement, notamment pour nos ressources hydrauliques. Feu Blair Fraser qui s'est afforcé pendant la plus grande partie de sa remarquable carrière journalistique de saisir la signification du Canada, l'a exprimé ainsi:

Ce n'est pas une coïncidence si notre emblème national n'est pas le soleil levant, une étoile, un marteau, une faucille ou un dragon mais un castor et une feuille d'érable. Ce n'est pas une coïncidence non plus s'il y a plus de peintures de lacs sauvages, de marécages d'épinettes et de pins sur les murs de salon des maisons canadiennes que dans tout autre pays du monde. Les railleries et les dénégations ne changeront rien au fait que la mystique de la nature soit toujours un élément dominant du caractère canadien.

Comment notre ministre réagit-il à des déclarations comme celles d'écologistes tels Barry Commoner, directeur du centre de biologie des systèmes naturels de l'Université Washington, St. Louis, Missouri? Qu'est-ce que le gouvernement attend pour réfuter cette déclaration ou pour nous tracer une ligne de conduite à cet égard. Nous entendons les écologistes faire des déclarations comme celle-ci:

● (2150)

L'environnement, qui en tant que totalité intégrée, soutient la vie humaine, subit de telles pressions qu'il est sur le point de s'effondrer.

A mon avis, il se produira bientôt une crise qui rendra peut-être la terre incapable de subvenir aux besoins de la société humaine. L'écologiste en question soutient que notre société moderne et industrialisée exerce d'innombrables pressions secondaires sur notre atmosphère, notre eau et notre terre et que ces pressions, soit séparément, soit sous la forme de pressions combinées que les experts n'ont pas encore identifiées, entraîneront des changements auto-accelérateurs du système écologique, qui s'effondrera éventuellement lorsque trop de pressions s'exerceront dans un domaine particulièrement vulnérable. A mon avis, l'eau constitue l'un des domaines les plus vulnérables. Qu'en pense le ministre? Que pense-t-elle de ce domaine vulnérable qui est l'eau? Quand je lui pose des questions à la Chambre, elle me répond: «Une politique en matière d'eau? Nous n'en avons pas.»

**Mme Sauvé:** Oui, nous en avons une. Vendre aux États-Unis.

**M. Wenman:** Oh, l'exportation de l'eau. Mais avez-vous une politique concernant l'eau en général? Avez-vous une politique générale pour l'eau en tant qu'élément de l'environnement?

**Mme Sauvé:** Oh oui.

**M. Wenman:** Eh bien, j'ai hâte de l'entendre, parce que je ne l'ai pas encore entendu énoncer à la Chambre et si on pouvait me l'expliquer, cela me ferait un beau cadeau de Noël. J'attends depuis six mois que le ministre fasse une déclaration au sujet de la politique en matière d'eau. Ce serait agréable à entendre. Au lieu, on nous a présenté une mesure correctrice, qui nous entraîne de crise en crise et qui n'est efficace qu'après que quelque chose a été pollué. Que fait cette mesure ensuite? Elle dit: «Soyez gentils et ne recommencez pas et nous vous imposerons peut-être une amende maximale de \$10,000.» Quelle déclaration pathétique!